



Quel est l'avantage d'une assurance 'Garantie Conducteur' ?

Grâce à la Garantie Conducteur :

- le conducteur est indemnisé comme si l'assurance d'un tiers devait intervenir;
- le conducteur peut profiter de garanties nettement supérieures aux garanties prévues dans le cadre d'une Assurance Accidents;
- le dommage réel est indemnisé: atteinte à l'intégrité physique temporaire ou permanente, perte économique résultant d'une incapacité de travail temporaire ou permanente, perte économique subie par la famille suite au décès du conducteur;
- les frais indirects comme les frais de prothèse ou les frais funéraires sont pris en charge.



Ne renoncez pas à cette formule de sécurité exceptionnelle.
Faites-en encore aujourd'hui un maillon de votre plan de sécurité personnelle!



LA LUXEMBOURGEOISE (SIÈGE)
10 RUE ALDRINGEN
L - 1118 LUXEMBOURG
TÉLÉFAX 4761-300

LA LUXEMBOURGEOISE - VIE
10 RUE ALDRINGEN
L - 1118 LUXEMBOURG
TÉLÉFAX 4761-400

BUREAU RÉGIONAL
6 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
L - 4138 ESCH/ALZETTE
TÉLÉFAX 54 42 23

BUREAU RÉGIONAL
5 AVENUE SALENTINY
L - 9080 ETTTELBRUCK
TÉLÉFAX 81 85 18

Téléphone 4761-1
www.lalux.lu • email: groupeLL@lalux.lu



GARANTIE CONDUCTEUR



LA LUXEMBOURGEOISE

GARANTIE CONDUCTEUR

Le conducteur d'une voiture est la personne la moins protégée. **L'assurance Responsabilité Civile Auto couvre les dommages et intérêts de toute personne victime de l'accident, autre que le conducteur.**



LA LUXEMBOURGEOISE vous propose une assurance qui garantit, selon la formule choisie, le décès et l'indemnisation des lésions corporelles du conducteur.

FORMULE A

Est assuré, tout conducteur autorisé à conduire le véhicule automoteur spécifié aux Conditions Particulières .



FORMULE B

Est assurée, la personne nommément désignée comme conducteur aux Conditions Particulières .

En cas d'**accident de circulation**, la Garantie Conducteur donne droit à l'indemnisation des **lésions corporelles** et couvre

- les frais de traitement,
- les frais de prothèse,
- la perte économique suite à une incapacité de travail temporaire ou permanente,
- l'atteinte à l'intégrité physique temporaire ou permanente,



- les dommages vestimentaires consécutifs au dommage corporel.

En cas de **décès** imputable à l'accident, LA LUXEMBOURGEOISE indemnise le (s) bénéficiaire (s) des éléments de préjudice suivants:



- la perte économique que la famille subit,
- les frais funéraires.

Il est vivement conseillé d'opter pour des garanties de plusieurs centaines de milliers d'EUR. Nombreux sont les cas où les assurés choisissent une somme assurée dépassant même 1 000 000 EUR.

La Garantie Conducteur vous offre une sécurité qui, même si elle ne pourra vous protéger des dangers éventuels, vous assure dans le cas d'un accident de circulation une aide financière considérable.

Pour des renseignements complémentaires, profitez de notre

ligne-conseil: 4761-6550;

notre équipe de conseillers se tient à votre disposition.

Bien entendu vous pouvez contacter également votre agent. Il habite près de chez vous et se fait le plaisir de vous aider efficacement.



QUELQUES RÉPONSES À VOS QUESTIONS...

Une assurance spéciale pour le 'conducteur', est-ce vraiment nécessaire ?

OUI, car

- ce ne sont pas seulement les autres qui sont victimes d'un accident de circulation;
- le conducteur fautif d'une voiture n'est jamais indemnisé, ni par son assurance Responsabilité Civile, ni par la Responsabilité Civile de la partie impliquée;
- le conjoint et les enfants ont indispensablement besoin d'une bonne sécurité financière;
- des moyens financiers considérables sont requis pour faire face aux conséquences indirectes de l'accident grave, comme par exemple:
 - les frais de gardiennage pour enfants,
 - les frais des cours d'appui scolaire pour les enfants,
 - le salaire d'une femme de charge,
 - les frais de location de matériel médical,
 - les frais d'aménagement spécial du logement,
 - les frais d'aménagement de la voiture.